

L'ABELLE

IMPRIMERIE PAR J. BAYON, DÉTAILS & DÉTAILS. NOUVELLE-ORLÉANS. MARCHÉ (MANS) ET AVRIL 1830.

Le Bureau et l'Imprimerie de L'ABELLE sont maintenant établis rue de Chartres, au-dessus de l'ancien de M. J. Le Carpentier.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 21 Avril.

Le courrier d'hier nous a apporté des nouvelles de New-York et de Philadelphie. Les dates de Washington sont les mêmes; nous n'avons rien remarqué d'important dans les travaux du congrès.

L'Avènement de New-York, parle de la conspiration de la Havane comme d'une chose plus sérieuse qu'on ne l'avait dit d'abord; on lit dans ce journal:

« Deux autres personnes ont été arrêtées, comme accusées d'avoir pris part à ce complot. De ce nombre se trouve un nommé Rojo, l'un des principaux meneurs si ce n'est le chef de la conspiration, avocat, homme de talent, entreprenant et éloquent. Il paraît que les conjurés avaient établi une loge maçonnique sous le nom de La Aguila negra de Méjico, l'Aigle noire du Mexique. Une correspondance avait été établie avec le Mexique, et on attendait des troupes de ce pays et de la république d'Haïti. Ces troupes en débarquant devaient proclamer l'indépendance de l'île et la liberté des nègres, qui auraient été engagés à contribuer à la chute du gouvernement de la vieille Espagne. »

Le Courrier des Etats-Unis publie une lettre du général Pedro Briceño Mendez au général Bermudez, qui tendrait à prouver que les gouvernements européens n'ont point été étrangers aux projets ourdis contre la liberté de la Colombie, et que même ils ont travaillé, par l'entremise de leurs agents, à établir dans ce pays un gouvernement monarchique. Nous donnons plus bas ce document intéressant.

WASHINGTON.—Vendredi, le 26 de ce mois, un bill a passé au sénat autorisant le Président à équiper et à monter une portion de l'armée des Etats-Unis, qui ne devra pas excéder dix compagnies, pour la protection des établissements de la frontière de l'ouest et des caravanes faisant le commerce avec Mexico. Le secrétaire de la guerre a transmis le rapport requis par le sénat sur la civilisation des indiens. Un bill en faveur des acquéreurs des terres publiques a été mis en discussion; les amendements proposés par le comité des terres publiques ont été débattus et rejetés. Le bill relatif à la réorganisation du département de l'attorney général a été débattu et mis à l'ordre du jour pour lundi. Le sénat a consacré ensuite quelque temps aux affaires exécutives.

(Courrier des E. U.)

EXTERIEUR.

COLOMBIE.

Lettre du général don Pedro Briceño Mendez, à son excellence le général Bermudez. Mon cher général et ami,

Je vous ai écrit il y a peu de jours pour vous informer de quelques événements qui s'étaient passés en dernier lieu, et je l'ai fait avec mystère, parce que l'occasion dont j'avais à me servir ne m'inspirait pas assez de sécurité. Maintenant que le commandant Mijias va être porteur de ma lettre, je puis m'étendre d'une manière explicite, et vous mettre dans le cas de former une opinion plus exacte sur tout ce qui a eu lieu.

La conspiration du 25 septembre de l'année dernière a alarmé comme elle devait le faire tous les amis de l'ordre et de la paix domestique, qui voient que ces bienfaits sont subordonnés à l'existence du Libérateur, et ils ont pensé qu'afin de nous mettre à l'abri des calamités qui nous menaçaient si le crime avait été consommé, il était nécessaire d'établir un gouvernement en quelque sorte plus sévère que celui que jusqu'à ce jour on a appelé libéral. Occupés de cette idée ils ont médité le projet d'une constitution qui nous convenait davantage, et on a été assez hardi pour présenter à la discussion, celui d'une monarchie. La nouveauté et l'audace du projet ont suffi pour le rendre attrayant, et depuis lors la Nouvelle Grenade s'est occupée de rechercher les mesures les plus propres à la faire réussir. Vers cette époque, monsieur de Bresson, ministre français, arriva accidentellement à Bogota; il parut qu'il accueillit favorablement ce projet, et que conjointement avec le ministre anglais, il s'occupa de le mûrir. Nos amis de Bogota, informés de cet état de choses, nous pressèrent de donner notre opinion, et de coopérer à leurs vues, afin de nous assurer si cette opinion devien drait générale, auquel cas le congrès constituant pourrait délibérer sur ce point. Je n'ai encore exprimé aucune opinion, et je ne puis le faire que je ne sache ce que vous et mes autres amis et le pays en général, pensez à ce sujet. Je ne me dissimule ni les avantages, ni les désavantages de ce projet, qui d'un côté me paraît être le remède unique et la planche de salut, non seulement de la Colombie, mais de toute l'Amérique; et que de l'autre côté, vu l'état de nos fortunes, pourrait venir se briser. Dans cette alternative je n'ai point de choix, et je dois entièrement m'en rapporter à la majorité de nos propres amis; je suivrai l'impulsion qu'ils me donneront. Il n'est pas douteux que si, comme on l'assure, les gouvernements européens pensent que l'Amérique doit être constituée sous une forme de gouvernement monarchique, ils ne manqueront pas de nous en faire connaître l'avis.

devrait le faire, il en résultera pour nous l'avantage immense de pouvoir nous consolider, et de sortir de ce chaos de craintes et d'incertitude dans lequel nous vivons; mais il est également certain que si nous ne nous réunissons pas pour travailler ensemble, nous serons entraînés dans des dissensions et des guerres, dont Dieu seul peut prévoir les résultats, quoiqu'il paraîsse au premier coup-d'œil que les Espagnols pourront seuls y gagner.— On dit ici, que le département dans lequel vous résidez est plus que tout autre opposé à ce plan, et vos ennemis prennent avantage de cette circonstance pour vous représenter comme le chef et la puissance de l'opposition. Moi qui connais bien le caractère d'intimité qui existe parmi nous, je ne crois personne, et je me repose sur vous avec confiance pour être assuré des faits. Vous êtes mon ami, le seul auquel je m'en rapporterais dans cette affaire sérieuse, si importante pour la Colombie et pour chacun de nous. Si votre opinion est contraire au projet, vous ne pouvez pas faire difficulté de vous en expliquer avec moi avec la même franchise que je mets à vous en parler, attendu que nous ne traitons pas de l'exécution d'un projet déterminé, mais seulement de savoir si l'opinion publique est en faveur, afin de prendre dans ce cas des résolutions convenables. L'amitié et le patriotisme sont également intéressés à une explication franche, et à ce que nous ne soyons trompés, ni l'un ni l'autre, par un défaut de confiance. Si je n'étais pas député, je désirerais moins ardemment connaître votre opinion et celle du pays dans lequel vous vous trouvez, parce que je n'aurais point à me prononcer sur la mienne; mais ayant été élu et à la veille de me rendre à mon poste, je demande à savoir tout ce que mes concitoyens, et spécialement mes amis, considèrent comme plus convenable au pays. Peut-être pourrais-je arrêter la marche de ce projet, lequel avancé qu'il soit, pourvu que je me présente avec les arguments que je sollicite de vous. J'en suis d'autant plus certain que je sais que le Libérateur ignore ce projet, et qu'il m'aidera à le paralyser et à le détruire, si je puis prouver que vous et autres de ses amis n'êtes pas en faveur de la réforme, et parce que je crois que, si déjà il n'est pas décidé à le favoriser, il prendra immédiatement ce parti quand il connaîtra l'opinion favorable de tous ses anciens compagnons. Voilà qui suffit pour le moment. Le commandant Mijias vous informera d'ailleurs de tout ce que vous désirerez savoir. Il me reste à vous conjurer de m'adresser votre réponse à Bogota, parce qu'elle ne me trouverait probablement pas ici. Comme vous me dites que je puis parler au commandant Mijias avec confiance, et me fier à ce qu'il me dira, j'en ai usé de la sorte pour tout ce qui est relatif aux rapports et aux intrigues qui ont eu lieu dernièrement à votre sujet.

Ma famille vous présente ainsi qu'à madame Bermudez, ses respects et amitiés avec la même sincérité qu'à toujours caractérisé votre affectionné serviteur et ami. PEDRO BRICEÑO MENDEZ.

FRANCE.

Les membres composant la loge maçonnique de la Sincérité à Reims ayant pressenti les rigueurs de la saison dès le commencement du mois de novembre, se sont réunis en assemblée générale. Il a été décidé à l'unanimité que les besoins des pauvres devant nécessairement devenir plus pressants, en raison de l'apreté du froid et de sa durée, les secours nécessaires à leur soulagement seraient plus nombreux que les précédentes années. Eu conséquence ils ont arrêté: 1° Qu'il serait fait tous les quinze jours, jusqu'au mois d'avril, une distribution de 80 bons de pains de trois livres; 2° que ces bons seraient point délivrés aux pauvres qui mendient dans les rues, mais aux familles à qui un travail soutenu ne peut fournir le nécessaire; 3° que ces bons ne seraient distribués que par les membres qui assisteraient régulièrement aux réunions.

Le correspondant qui nous transmet ces détails ajoute que personne, depuis cette époque n'a manqué à ces réunions; que ni enfants, ni vieillards n'ont pu balancer la vive satisfaction qu'éprouvent les hommes bienfaisants dans l'accomplissement d'une bonne œuvre.

Nous savons que toutes les loges de France se sont réunies, avec un zèle infatigable, de soulager les malheureux que l'intensité du froid et le manque de travail ont réduits à la misère. C'est ainsi que les francs-maçons répondent aux clameurs du jésuitisme et aux impostures de leurs ennemis. Ils méprisent le fanatisme qui les poursuit, et ne s'occupent que des moyens d'être utiles à l'humanité.

M. de Lavallette, ancien directeur-général des postes, qui fut condamné à mort en 1815, et qui fut sauvé par l'héroïque dévouement de Mme de Lavallette, secondée par sir Robert Wilson et M. Bruce et Hutchinson, est mort ce matin à Paris d'une fluxion de poitrine.

FEUILLETON.

1830. Tel est le titre d'une satire politique que M. Barthélemy vient de publier. C'est sous le poids d'une condamnation judiciaire et à la veille de subir son jugement, que ce jeune poète a jeté un regard de douleur sur sa patrie menacée par une odieuse faction; qu'il prête à la liberté le secours du talent, et flétrit d'une verve courageuse les suppôts de l'absolutisme. Ce nouveau monument de patriotisme obtiendra, nous n'en doutons pas, le succès de vogue de la Nénéliade, ce sera pour les bons citoyens une occasion de montrer une juste reconnaissance des services rendus à la cause nationale.

Sous le rapport littéraire, la nouvelle satire ajoutera encore à la réputation de l'auteur. M. Barthélemy et Méry, toujours guidés par un sentiment généreux et par la raison, sont vraiment de Béranger, Casimir Delavigne et quelques autres, les poètes de l'époque. Les romantiques croient vainement que « la littérature de Racine et de Voltaire est morte. » On peut leur répondre: « Les gens que vous tuez se portent assez bien. » Ces ridicules clameurs ne trouvent d'échos que dans une coterie composée de tristes médiocrités, qui cherchent réciproquement à se faire valoir, et qui croient être célèbres parce qu'elles font du bruit, l'avenir les détrompera; une littérature mâle et philosophique est la seule qui, dans l'état de civilisation où nous sommes, puisse nous convenir.

La manière large et franche de M. Barthélemy, son respect pour la langue, l'énergie de son expression, prouvent que la poésie française n'est pas épuisée, et qu'on ne la dénature que par l'impuissance. Une citation justifiera toutes ces remarques. L'auteur annonce la prochaine ouverture de la session: Mais le terme est venu, l'heure sonne pour tous de vaincre ou de tomber; les suprêmes coups, bientôt retentiront dans les salles du Louvre. Le signal imposant ou la barrière s'ouvre, et sous les yeux du Roi, les deux partis rivaux dans une enceinte vierge entreront en champ clos.

Depuis que par Louis la loi nous fut donnée, Aux regards attentifs de la France étonnée Jamais plus rude assaut ne fut encore soumis; C'est le combat d'un peuple avec ses ennemis: Par de lâches accords ne souillons point l'arsène, Pour nous, qui proclamons la chartre souveraine, Pour vous, qui sont voués aux régnes absolus, Il ne reste qu'un choix, d'être ou n'être plus. Plaise au ciel qu'acceptant une éternelle honte, Ils signent sans péril leur défaite plus prompte, Et que sans essayer un gigantesque effort Ils s'éloignent des trébuchans de ce duel à mort! Certes! il avait prédit l'inévitable chute, Il a fui le premier cette effrayante lutte, Lui-même il a pâli sur ce poste glissant, L'homme qui demandait quelques gouttes de sang!

Si donc ce vétéran usé par la tribune N'a pu sauver leur cause et régir leur fortune, S'il a de son arrêt précipité le jour, Moins fiers, moins aguerris, qu'ils tombent à leur tour! Heureux si, comme lui, poussés du ministère Ils trouvent en tombant l'héroïne héréditaire, Duvet consolateur où, lassés et meurtris, Dorment plus mollement tant d'illustres débris!

L'APOSTOLIQUE JOZON.

ET SON REDACTEUR EN CHEF.

Jozon. Mon frère, ramassez cette Sodomie de journaux, et voyez si, parmi ces immondices, il y a quelques nouvelles à prendre. Le Rédacteur. « On m'a dit de Tours qu'un nommé Debrou a été condamné à deux mois de prison pour escroquerie, et pour avoir exercé illégalement la médecine, à l'aide de sortilèges, magie, etc. » — Et ce scurcube est-il philosophe, protestant ou athée? — Non, mon frère. — Est-il iconoclaste, franc-maçon ou déiste? — Non, mon frère. — Arien, semi-pélagien, gallican ou libéral? — Non, mon frère; le nommé Debrou est fabricant de chocolat de son métier, et prêtre.

— Prêtre!... Prêtre de Baal, sans doute!... Livez bien, mon frère. — Hélas! je n'ai que trop bien lu. — Et le tribunal l'a condamné! Prenez cet article, mon frère; mais intitulez-le: La religion assassinée par les philosophes. Passez à d'autres. — Les avocats les plus distingués de Paris, présidés par M. Dupin, le bâtonnier de l'ordre, ont déclaré qu'un maire avait le droit de faire présenter à l'église, malgré les refus du prêtre, le cadavre d'un individu. — Mon frère, voilà qui annonce infailliblement la fin du monde, l'oméga de la civilisation. Damnation éternelle! un prêtre de J. C. bénira les restes d'un conventionnel, d'un ecclésiastique, d'un calviniste! N'était-ce pas assez de voir avec une foi de indifférence l'exercice public de tous les cultes! fut-il encore... Ah! tout ceci présage une dissolution complète de la société. Mon frère, coupez cet article, et ordonnez qu'il soit ainsi désigné en égyptien: Putrefaction libérale bénie par un prêtre catholique, par ou l'annonce d'un ministre philosophe. — Ce titre est un peu long, ce me semble.

— N'importe. Après? — On parle beaucoup de l'établissement que M. Debeloyne a fondé pour les pauvres. — Dites qu'il n'aura pas lieu; que M. Mangin en a déversé les fonds sur les capucins de Marseille et les jésuites du Sacré-Cœur. Le fait est faux; mais il peut être vrai et d'un très grand bien, ainsi présenté. Dès lors on peut mentir. — Le prince Léopold de Saxe Cobourg vient d'épouser une comédienne. — Prenez cet article, mon frère, et ajoutez que le doigt de Dieu est marqué dans ce mariage, puisqu'il donne une comédienne pour épouse à un hérétique, et cet hérétique pour roi à des schismatiques. Citez l'Apocalypse au chapitre de la bête de Patmos. Ensuite? — Le bal de l'Opéra a été brillant, magnifique, d'une pompe orientale. — Dites d'une pompe de Sataa, mon frère. Continuez. — Le produit sera employé au soulagement des pauvres. — Le pain et le vin qui viendront de cette source impure se changeront en pierre et en vinaigre. Voyez l'évangile. — Faut-il citer l'évangile à propos de l'Opéra! Vous avez raison; effacez blasphème. — Dix mille verres d'eau sucrée ont été bus. — Ceux qui les ont pris deviendront hydroptiques comme la veuve de Sichem. — On a remarqué à ce bal le jeune duc de Chartres; il en a fait les honneurs avec une aisance que tout le monde a remarquée.

— Le duc de Chartres au bal de l'Opéra! Mon frère, je vous l'ai dit, le dernier jour de Babylone approche. On a vu Bal-hasar, méprisant les conseils du prophète David, boire dans les coupes ravies à Jérusalem et danser avec des Babyloniennes sur les tapis du tabernacle. Vous savez quelle fut sa fin; la main de feu! la chute de l'empire! le règne de Cambyse! Le duc de Chartres devrait profiter de ce terrible exemple. Nunc intelligite reges! Après. — Annoncez... — Voyons: point de libérales, point de Voltaire ni de Rousseau; laissez cela à la Gazette point de Pats Pestorale ni de Sirop balsamique, la religion n'en a que faire. — Le Guide spirituel, le Trésor des religieuses... — C'est très-bien. Maintenant faites imprimer ce journal, prix M. le curé de Saint-Sulpice de vouloir le bénir, envoyez-le à tous les fabriciens du royaume.

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine. Un grand nombre de votans soutiendra Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine. Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCOMOS comme sénateur pour le 21. district sénatorial aux élections de Juillet.

Expédiés. Navire Factor, Urama, Marseille, T Nicolet et co. Brick William, Taylor, Havane, L H Cale. Brick Splendid, Harstow, Philadelphie, J Clark. Brick Ajax, Banka, Baltimore, Capitaine. Brick Charlotta, Andrecain, Matanzas, J W Zacharie et co. Goel. Sarah Jones, St. Thomas, SP Morgan et co. Goel. Paz, Pranta, Campêche, F Tio. Goel. True Blue, Mallet, Rio Grande, S P Newton et co. Goel. Little Creole, Harknell, Galveston, capt. Goel. Montañez, Martorell, Havane, S Cucullu. Arrivés. Goel. Entreprise, Snow, Charleston, avec un chargement, de ris à R O Pichard et Brotaier, et J W Zacharie et Co. — Brick Premium, Frink, de Philadelphie. Brick Independence, Ruggles, de Port-au-Prince, avec du café, bois de teinture, etc. à York M'Allister et Co., Theodore Nicolet et Co., M Mager, veuve Melet, et à ordre—2 passagers. Golette Reform, Dickenson, de Savannah, avec du ris.

Entrés. Navire Wm. Donald, A Murphy, de Liverpool, avec 2000 sacs de sel, ect. Navire Essex, Harro, Liverpool, avec du sel. MEMORANDA. Brick Sapho, pour ce port, est parti de Liverpool le 2 Mars. Goel. Sun, Gardner, partie de ce port est arrivée à Baltimore le 1er. Avril. Brick Temperance, pour ce port a été expédié à Providence le 26 Mars. Brick Heaper, Lear, do, est parti de Portland le 27 do. Goel. Councillor, Herriman, partie de ce port est arrivée à Charleston le 7 Avril. Navire Orion, Hood, parti de ce port est arrivé à New York le 2 Avril. Navire Amos Palmer, do. do. do. Goel. May Flower, Ldridge, do. do. Navire Tennessee, pour ce port, est parti de New York le 1er. Avril. Brick Antoinette, Clark, de ce port est arrivé à la Bermude, avec perte de son gouvernail, etc. Brick Swan, Marling, parti de ce port, est arrivé à Philadelphie le 1er. du courant. Brick Siamrock, do. do. do. Brick Atlantic, Nye, parti de ce port, est arrivé à Savannah le 6 do. Navire Wm. Gray, Cobb, parti de ce port, est arrivé à Marseille le 21 Fév. Les navires Henry Tuke et Rutelane pour ce port, devaient partir de Bordeaux du 18 au 20 Mars.

THEATRE D'ORLEANS. 4ème. Représentation de Madame FERON. Jeudi, 22 AVRIL 1830, grande soirée musicale MADAME FERON. MADAMOISELLE MARIAGE. MADAME MILON. MONSIEUR PRIVAT. Une représentation du Bouffe et le Tailleur, Opéra en un acte, musique de Gaveaux. Dans le courant de cet ouvrage MADAME FERON introduira la charmante cavatine de la Gazza Ladra ou la Pie Voleuse "Di piacer mi balza el Cor," par Rossini. L'admirable Cavatine de Meyer, "Que dice mal d'Amore," et les célèbres variations composées expressément pour elle par Pagitta: "Nel cor piu non mi sento," accompagnées par elle sur le Piano, et avec Mr. Privat, la célèbre leçon en duo: "Con Pazienza," musique de Fioravante. — Entre les deux pièces, Madame Féron et Mademoiselle Mariage, chanteront le superbe duo de LA PIE VOLUEUSE, "Elben per essio memoria," musique de Rossini.— Le spectacle sera terminé par ANGELINE, ou la CHAMPENOISE, Vaudeville en un acte par MM Théaulon et Dumersan.

Incessamment, la première représentation de Episode de 1812, ou l'Espionne Russe, Vaudeville nouveau en trois actes orné d'une décoration de neige, entièrement nouvelle, peinte par Mr. Develle. COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans, 19 Avril 1830.—Présent l'hon. James Pitot.—Jean Terrade contre ses créanciers. Lecture et enregistrement de la pétition et des autres documents relatifs à cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du dit Jean Terrade ait lieu en l'étude de Hugues Pélissier, esq. notaire, le 1er. Mai prochain 1830, à l'effet de délibérer sur l'état des affaires du dit pétitionnaire, et jusque à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues. Je certifie ce que dessus. 21 avril—6 Thos. S. KENNEDY, greffier.

TRAITES SUR BORDEAUX, à vendre par 21 avril. V. ROUMAGE. VICTOR-ROMAGE offre à vendre 30 tonneaux bois de Campêche, coupe très fraîche 6 Avril.

VENTES A L'ENCAEN.

PAR J. LE CARPENTIER & Co. Le sera vendu le Mercredi 21 courant, à 3 heures de l'après-midi, sur la Levée, vis à vis la rue Conti, 62 pièces d'ACAJOU (environ 1250 pieds) de première qualité du sud de St. Domingue. 21 avril—1

PAR J. LE CARPENTIER & Co. VENDREDI 21 Avril, il sera vendu à 4 heures, au coin des rues St. Philippe et Bourbon, un assortiment de MEUBLES, tels que bois de lit, tables, commodes, tables à manger, assommes toilette, services en verre et en argent, &c. Ces objets ont servi à l'usage d'une famille qui se dispose à quitter le pays. Conditions:—Toute somme de \$100, comptant; au-dessus, 60 jours de crédit. 21 av—2

PAR F. DUTILLET. Le 1er. Mai 1830, à midi précis, au café de la Bourse, enquireur des rues St. Louis et Chartres, il sera vendu:

1° LA SALLE DE DANSE connue sous le nom de Théâtre St. Philippe, ayant un vestibule avec des bureaux, une salle de rafraichissements ou café; et dans l'ancienne salle de théâtre, les loges des premières, des secondes, et les bancs qui ont servi au parterre, le tout en bon état; et à l'extérieur, une cour avec portail, un petit bâtiment à étage qui a été bâti pour l'usage du théâtre, un jardin, un puits et des latrines—le tout est établi sur un terrain mesurant 60 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 180 pieds de profondeur.

2° UNE MAISON attendant au dit théâtre, consistant en deux corps de logis séparés, et composés de deux grands magasins, de six chambres contiguës, deux cours, deux puits, deux cuisines, chambres et cave, le tout au rez-de-chaussée; et au dessus des cuisines, plusieurs chambres à coucher; le terrain sur lequel est bâtie cette maison mesure 62 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 90 pieds de profondeur.

3° La jouissance à bail, pour \$300 par an à l'Etat, jusqu'en l'année 1841, d'une maison rue Jefferson, bâtie sur le terrain de l'Etat, composée de trois logemens séparés, ayant chacun 18 pieds 8 pouces français de face à la rue Jefferson, sur 56 pieds de profondeur, ou les trois ensemble, 56 pieds sur 56. Chaque partie de logis est composée d'un magasin, d'un arrière-magasin et de plusieurs chambres à coucher au-dessus; plus, une cour, une cuisine, un bucher, et au-dessus de ces derniers une chambre à coucher. S'adresser à Mr. ANTOINE ABAT, qui on pourra traiter à l'amiable avant l'époque fixée ci-dessus pour la vente. Conditions:—5, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothéqué spéciale jusqu'à parfait paiement. 20 avril—11

PAR F. DUTILLET. Le sera vendu le Lundi, 26 du courant, à 4 heures de l'après-midi, dans la maison attendant au Théâtre St. Philippe.—Une quantité de MEUBLES, consistant en Sideboards, Tables, Bureaux, Armoires, Chaises, Glaces, Bois de lit, &c., appartenant à une personne qui part pour France, et sont vendus pour cette raison. Conditions, au moment de la vente. 20 Avril—5

PAR T. MOSSY. LUNDI 26 du courant, à 4 heures de l'après-midi, dans un terrain vacant vis à vis MM. Prynour, Rivarde & Co., rue Toulouse, il sera vendu un assortiment de CHAUDIERES à sucre des meilleures manufactures. Savoir: 8 de 36 pouces, 8 de 42, 8 de 48, 8 de 54, 4 de 42, 4 de 48, 4 de 51, 4 de 60. 44 chaudières composant 12 fûts. 19 avril

BEAUX TERRAINS A VENDRE. Le sera vendu au Café de la Bourse, le Samedi 1er. Mai à midi.

NEUF TERRAINS situés au faubourg de l'Annonciation, en face des rues vieille Levée au Marché et Place du Marché; la position avantageuse de ces terrains en raison de leur proximité du fleuve, l'affluence des embarcations qui abondent dans cette partie du faubourg ou le mouillage est très bon, et l'accroissement considérable de la population dans ce quartier offrent une très belle perspective aux spéculateurs et autres qui sont invités à ne pas laisser échapper l'occasion de faire une brillante affaire. Conditions:—8, 16 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothéqué spéciale jusqu'à parfait paiement. Le plan peut être vu au magasin d'encan de J. T. Bauduc et sera déposé à la Bourse de New-York quelques jours avant la criée. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs et par Félix de Armas, not. public. 12 avril.

LE BATAILLON D'ARTILLERIE prendra les armes dimanche 25 avril courant, à 6 heures et demie précises du matin.—Equipement complet, pantalons blancs. Par ordre, COHEN, sergent-major 21 avril

NUMEROS sortis au tirage de la 5me. classe de la Loterie de l'Eglise Evangélique française: 14 22 21 11

Le lot de \$1200, Nos. 22—14—21 a été vendu au bureau du Directeur, rue de Chartres No 45. Les propriétaires de lots gagnants sont de nouveau invités à les présenter pour le paiement, ou le renouvellement dans la LOTERIE DE BATON ROUGE, No 8 \$12000 et \$4000, gros lots, elle sera tirée Mercredi, prochain. Billets \$4; parties en proportion, au bureau de MALCOLM, Rue de Chartres, No. 54

La Classe (Extra) No. 5 de la Loterie de l'Eglise Evangélique Française sera tirée le Mercredi, 28 courant, gros lot \$6000—Billet \$4. Avril 20

POUR BORDEAUX—(Départ du 5 au 10 mai) Le beau navire de 1ère. classe, HENRY ASTOM, doublé, cloué et chevillé en cuivre, cap. P. Destebeshoir; partira pour le midi port, du 5 au 10 mai. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, et pour passagers, qui seront parfaitement logés et traités, s'adresser au capt. à bord ou à 16 avril. V. ROUMAGE.

AVIS.—Un élève en pharmacie, bien recommandé, trouverait à se placer avantageusement, en s'adressant au bureau de cette feuille. 10 février